

Le Pennois

Mars 2006 | n°116

www.pennes-mirabeau.org

Handicap, enfance

La ville s'engage



TRI SÉLECTIF
En bonne voie

TRANSPORT
Le bus, ça s'apprend

ARCHERS PENNOIS
Viser ensemble



P6



P7



P11



11 et 12 mars
Dr Plantin
Les Cadeneaux.....04 91 51 69 40

18 et 19 mars
Dr Demet
La Gavotte.....04 91 09 00 00

25 et 26 mars
Dr Marocco
Les Cadeneaux.....04 91 51 06 49

31 mars et 1er avril
Dr Marron
La Renardière.....04 42 02 70 75

8 et 9 avril
Dr Soliva
La Gavotte.....04 91 96 13 00

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille
.....04 91 96 49 59

Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Ambulances Arc en ciel04 42 02 82 78
Ambulances Horizon04 91 51 67 36

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

Palais de justice

Place Verdun 04 42 21 72 30

Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin)

bât 12, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel de ville pour les mois impairs et à la mairie annexe de La Gavotte, pour les mois pairs.

.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 15 mars à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur

rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30.

.....04 42 65 44 44

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le vendredi 7 avril de 15h à 19h30, salle de la mairie de La Gavotte .

CRAM

Les agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône ont désormais un numéro de téléphone commun : 08 20 19 18 17, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

Le Gabian du Moulin

Avenue René Dubois BP 77

13721 Marignane cedex

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE

Mairie annexe

La Gavotte.....04 91 51 17 70

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97).

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement (www.caf.fr).

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la

Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Renseignements

DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

SITA Sud

av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16

Urbanisme

Des aides de façade, mais de qualité !

> L'opération Façades annoncée en décembre dernier et qui concerne 617 façades "visibles par le public" est désormais bel et bien lancée et sera pérennisée. Une trentaine de propriétaires a déposé un dossier lors des permanences du Pact Arim. Tel André dont la maison à La Gavotte donne directement sur l'avenue François Mitterrand : "Une fois que j'ai bien compris l'ensemble de la démarche, je n'ai eu qu'à faire intervenir l'architecte qui a défini ses préconisations de travaux.



J'ai demandé des devis d'artisans et je vais ensuite déposer au service de l'Urbanisme ma demande de travaux, que je n'engagerai que si mon projet est validé." Le taux de

subvention cumulé de la commune et de la Communauté du Pays d'Aix peut atteindre les 66% du montant des travaux. L'opération Façades se traduit donc par un marché gagnant-gagnant pour la ville qui s'embellit encore comme pour les propriétaires qui peuvent rénover à peu de frais l'extérieur de leur habitat, ce que la loi pourrait imposer. Permanences du Pact ARIM le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h dans les locaux des services de l'Urbanisme aux

Cadeneaux (04 91 09 52 00), et le quatrième mercredi du mois de 13h30 à 16h30 à la mairie annexe des Pennes-Mirabeau (04 42 10 62 92). ■



Editorial

Vivre ensemble

Le Pennois de ce mois-ci traite de notre engagement à long terme dans 2 domaines qui nous sont chers : le soutien aux personnes handicapées pour qu'elles ne soient plus marginalisées dans notre société et notre souhait de voir tous les enfants grandir et se développer dans les meilleures conditions possibles aux Pennes-Mirabeau. En signant ces 2 chartes, nous proposons à tous les Pennois un contrat moral qui sera le fil rouge de notre action et que nous pourrions appeler "vivre ensemble aux Pennes-Mirabeau". Pour parvenir à cet objectif, nous nous engageons dans un développement de long terme que certains appellent développement durable. Cette expression s'appuie sur trois fondements : social, économique et bien sur environnemental. Du point de vue social, le soutien aux personnes handicapées, notre désir de voir loin pour nos enfants ou bien la résorption de l'emploi précaire au sein des services de la mairie montre, par l'exemple, le sens de cet engagement. Du point de vue économique, car il n'y aura pas de société durable sans une véritable mais maîtrisée croissance économique, nous nous engageons dans le développement de Coca Cola sur notre commune ainsi que dans la pérennisation de la zone de Plan de Campagne. L'environnement reste bien évidemment aux Pennes-Mirabeau le fer de lance de notre action. Notre adhésion au principe de la collecte sélective mise en place par la Communauté du Pays d'Aix, notre volonté de protéger les espaces naturels de notre commune : rachat d'une partie de la forêt des Barnouins, des Gorges du Gay, le démontrent clairement.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

La Poste

Nouvelle organisation : à prendre à la lettre !

> Rappelons que la Poste est représentée sur la commune sur trois sites distincts :

- La Gavotte (bureau de poste)
- Plan de Campagne (distributeur de billets, envoi du courrier, pesage, entrée Ouest de la galerie Géant)
- le village des Pennes (Bureau de poste principal, avenue du Général Leclerc).

Pour ce qui concerne les deux premiers sites, aucun changement. En revanche, du nouveau depuis le 1er février dans l'organisation commerciale du bureau de Poste de l'avenue du Général Leclerc. Il y a désormais trois conseillers financiers au lieu de deux, chacun étant dédié à un segment particulier de clientèle.

La Poste est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi

de 9h à 12h. La direction de l'établissement grand public estime qu'une augmentation de l'amplitude horaire du bureau principal permettra une meilleure adaptation aux besoins des clients.

La Poste, avenue du Général Leclerc, tel : 04 42 10 62 82. ■



Audiovisuel

Les films de votre vie



D'origine bretonne, Mathieu Petit, 27 ans, a été séduit par le bien-vivre des Pennes-Mirabeau où il s'est installé il y a quelques mois, son diplôme de réalisateur en poche. "Je prépare un documentaire sur la période résistante de René Char, confie le jeune homme, probablement destiné à France 3". En attendant, Mathieu crée son entreprise audiovisuelle : Les Films de votre vie, et il se tient prêt à mettre en images vos soirées, séminaires, baptêmes, mariages.

Les Films de votre vie :
08 75 36 28 57 / 06 27 19 98 15

Magie

15 avril : L'Espace Tino Rossi se croit à Las Vegas

"Pari fou et passionnant que de transporter ce 15 avril dès 20h45 l'Espace Tino Rossi sur Main Street, artère principale de Las Vegas, la ville magique", déclarent les Magiciens pennois. Pour la 8ème édition du bien connu Festival de Magie des Pennes-Mirabeau, ils veulent emporter le public, les magiciens amateurs ou professionnels, les girls, danseuses et clowns dans une douce folie où l'illusion s'habille de plumes, paillettes et strass. L'invité d'honneur de ce grand spectacle familial se produit chaque soir à Paris au Crazy Horse Saloon : magicien d'origine autrichienne, l'imprévisible Otto Wessely manipule cannes et lames de rasoir avec brio et un brin de folie décalée. Réservez vos entrées (non numérotées) au Syndicat d'initiative (04 42 02 55 14) ou auprès de toutes les billetteries de la région.

Renseignements : 06 77 75 50 39
et www.magiciens.cjb.net

Médaille du travail 47 Pennois à l'honneur

Le 9 février dernier, le maire a mis à l'honneur 47 hommes et femmes de la commune, qui viennent de recevoir, dans leurs entreprises respectives, leur médaille du travail : le grand or pour 7 d'entre eux, après 40 ans passés dans une entreprise privée. 11 Pennois ont reçu la médaille d'argent au bout de 20 ans de travail. Michel Amiel a félicité les nouveaux médaillés lors d'une courte cérémonie dans la salle du Conseil municipal. ■



Education

Une classe met la main à la pâte

L'intégration dans le milieu scolaire traditionnel d'enfants à besoin éducatif spécifique peut aussi passer par jeux et concours. Explications.

“ Réussir un concours, c'est pas de la tarte ! ” disent souvent les enfants. Sauf que, en l'occurrence, c'est justement sur ses compétences en tarte salée, qu'une classe de l'école primaire de La Gavotte a été retenue parmi 125 autres écoles en France. Frédérique Amiel, l'institutrice de la classe d'intégration scolaire, comprenant 6 enfants, handicapés ou non, explique : “ A l'origine, une marque de pâtes feuilletées, Croustipate, nous a fourni tout le matériel pédagogique et culinaire pour que les enfants puissent eux-même créer une recette originale de tarte salée. C'est amusant et convivial de créer une tarte car on peut y mettre ce qui nous plaît tout en prépa-

rant un plat équilibré”. Pendant des semaines, les enfants ont dosé les ingrédients, testé les mélanges de saveurs, remis sur le métier leur ouvrage, pour en arriver enfin à une recette originale, digne de concourir. Elle devait être excellente, cette tarte, dégustée avec les copains et les parents, car il n'en reste plus une miette, et la classe est sélectionnée pour continuer le concours. Julien en est enchanté : “ le mariage du poivron et de la tomate avec un soupçon de chair à saucisse, j'étais sûr que cela leur plairait ! ” Laurence Potiron, l'auxiliaire de vie scolaire qui accompagne en permanence les 6 élèves à besoin éducatif spécifique partage leur joie : “ Nous avons déjà reçu des cadeaux, toques, diplômes, livres de cuisine. Peut-être franchirons nous une autre étape”. Et Frédérique Amiel de conclure : “ Ce qui est important, c'est qu'au travers d'un jeu ou d'un concours, les 6 élèves ont progressé dans le sens de l'intégration. Ils ne sont plus différents, ce sont des candidats comme les autres. De plus, le concours nous a permis de perfectionner de façon ludique l'apprentissage de la lecture et la recherche de l'équilibre alimentaire.” Bonne chance aux cuisiniers en herbe. ■



Spectacle

Aurore : "C'est pour de rire", c'est du sérieux !

> La famille d'Aurore Ballarin est pennoise depuis plusieurs générations. A 18 ans, la jeune fille est étudiante à l'Euromed de Luminy. "Après l'école primaire, le collègue Jacques Monod, et le lycée Jean Monnet, j'ai voulu m'orienter sur les domaines qui m'attirent vraiment, comme la communica-

tion, l'événementiel, et le marketing." Dans le cadre de son cursus et des examens qu'elle doit passer prochainement, Aurore doit mener personnellement un projet. "J'ai opté pour la préparation d'un événement, en l'occurrence un événement humoristique à but caritatif, déjà organisé en 2005 par un autre étudiant. Le concept du festival C'est pour de rire m'a séduite, parce qu'il permet de promouvoir des humoristes de la scène française au profit d'une association caritative chaque année différente". Pour l'édition du 16 mars 2006, Aurore et ses amis ont souhaité apporter leur soutien à Sidaction, qui tente d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le SIDA. En première partie, les humoristes Kamel, Giovanni, Raymond Forestier et David Salles présenteront chacun deux sketches, extraits de leurs spectacles respectifs. En deuxième partie l'humoriste Mouss Diouf donnera l'intégralité de son dernier one-man show "Avant, quand j'étais noir". L'intégralité des 16 € du prix d'entrée forfaitaire sera reversée à Sidaction. Aurore de conclure : "Venez rire

et vous détendre ! C'est pour de rire, mais c'est toujours pour la bonne cause !"

Renseignements 06 73 04 69 03 et mail : cestpourderire2006@yahoo.fr ■



tion, l'événementiel, et le marketing." Dans le cadre de son cursus et des examens qu'elle doit passer prochainement, Aurore doit mener personnellement un projet. "J'ai opté

Commemoration

19 mars 1962 : souvenons-nous

> Le 19 mars a été choisi comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Une cérémonie de commémoration se tiendra au cimetière des Cadeneaux ce 19 mars à 10h, suivie d'une autre à 10h30 au square 1962, près du parking Tino Rossi. ■



Impôts

Vous n'avez pas reçu en février votre imprimé de déclaration d'impôt sur le revenu. En effet, certains revenus seront déjà imprimés sur cette déclaration, notamment les salaires, les retraites, les allocations chômage. C'est pourquoi vous ne la recevrez que début mai et devrez la renvoyer avant le 31 mai. Les télédéclarants de la région bénéficieront d'un délai supplémentaire jusqu'au 20 juin.

Erratum

Sur Le Pennois de février, nous indiquions que l'interlocuteur des entreprises demeurait la trésorerie des Pennes-Mirabeau. Il s'agit en fait de la recette des Impôts, et elle est située dans le Centre des Impôts de Marignane (Tel : 04 42 02 36 00).

Mission Locale

De nouveaux locaux

La Mission locale et le bureau emploi quitteront la mairie annexe de La Gavotte pour s'installer dès le 20 mars dans de nouveaux locaux situés dans le Centre Marcel Cerdan, chemin des Fraises. Pendant une très courte période, du 13 au 17 mars, les bureaux seront fermés pour faciliter le déménagement.

tel/fax (au 20 mars) : 04 91 65 82 20

Association

Aide aux victimes d'infractions pénales

L'association APERS assure une permanence en mairie annexe de La Gavotte le second samedi matin et le 4ème vendredi matin de chaque mois. Le service gratuit comporte un accompagnement dans les procédures judiciaires, un soutien psychologique, une aide aux démarches, un soutien psychologique. Prendre rendez-vous au 04 42 52 29 00.

Centres aérés

Dates d'inscription et de paiement pour les mercredis de mai et juin 2006 : les 10, 11 et 13 avril de 9h à 18h sans interruption à la maternelle Saint-Georges (04 91 65 29 59).

☀️ Tri sélectif

Le pli du tri est pris : bravo les Pennois !

Après quatre mois de pratique du tri sélectif sur la commune, on peut dresser un premier bilan. Il est positif : le taux de recyclage des déchets est en très forte augmentation, celui des ordures ménagères en diminution sensible. Il faut continuer sur cette bonne voie !

Marie, de La Cité haute en Provence, est enthousiaste : “On l'avait tellement attendu ce tri sélectif des déchets ménagers, que maintenant il nous semble que l'on a toujours trié alors que cela n'a commencé qu'en novembre 2005.” Marie n'est pas seule dans ce cas. Les Pennois dans leur ensemble ont vite adopté les bons gestes, les automatismes. “Au début, avoue Robert, des Amandiers, j'hésitais pour certains produits, comme pour les emballages des œufs par exemple. Maintenant, je fais ça les yeux fermés si on peut dire. En allant sortir ma voiture du garage, je passe devant les bacs et tout va très vite. Les journaux, revues, magazines, c'est dans le bac bleu, le verre, le bac vert, c'est mnémotechnique, et les boîtes de conserve et les cartonnages dans le jaune.”

Du côté du Pôle de proximité de l'Agavon, le responsable Philippe Gardiol



se montre très satisfait. “Si on regarde les tonnages dont nous avons une idée très précise tous les mois, avec leur répartition exacte, on constate que le poids des ordures ménagères baisse graduellement (on en était à 521,52 tonnes en décembre 2005) alors que le tonnage des produits recyclés est passé de 0 à 113,7 dans la même période, ce qui est donc très positif, d'autant plus que certains de ces produits sont très légers et volumineux.”

Quid des encombrants ? Dans leur très grande majorité les Pennois fréquentent davantage la déchetterie du Jas de

Acquérir les bons réflexes au primaire

Aurélié, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, est chargée pour la Communauté du Pays d'Aix d'organiser les interventions dans nos écoles primaires pour “expliquer de façon simple et ludique les bons gestes du tri sélectif. Ce message, nous le répétons depuis novembre 2005 et cela continuera encore quelques mois. Il passe bien, et nous savons qu'il se retransmet toujours aux adultes.”

Delphine vient d'intervenir dans une classe : “Je me présente, puis je fais parler les enfants sur le thème des déchets ménagers ? On compare nos modes de vie avec l'ancien temps, on fait des expériences simples pour illustrer les décharges sauvages. On compare également les modes de vie selon les pays. Les enfants sont souvent surpris de savoir qu'un Ivoirien produit en moyenne 17 kg de déchets ménagers par an, et un Américain 900 kg ! C'est plus facile ensuite d'expliquer aux enfants les gestes simples du tri sélectif, et l'intérêt du recyclage.” ■



Rhodes. D'autre part, lorsqu'ils ne peuvent se déplacer, ils n'hésitent pas à contacter le Pôle de proximité, lequel intervient dans des délais compris entre 24 heures et 48 heures, ce qui est très valorisant pour la propreté de la ville. “En moyenne nous assurons 40 rendez-vous par semaine pour les encombrants et 56 pour les déchets verts, ce qui est très positif, conclut Philippe Gardiol”. Fabienne Dorel, de la Communauté du Pays d'Aix a le même avis : “Les chiffres sont très encourageants, il faut que les Pennois continuent sur cette bonne lancée.” ■

Transport

Prendre le bus, cela s'apprend

“Aujourd'hui, on va tout savoir sur les transports en bus, et je vous promets même une petite balade dans un de nos véhicules”, annoncent Soufiane et Emilie, présentant les Bus de l'Etang aux élèves du CM2 de Claude Tomi, à l'école primaire de La Gavotte. “Savez vous quelles sont les 8 villes qui participent au Syndicat Mixte du Transport de l'Est de l'Etang de Berre, demande Soufiane.” Et les gamins de lever le doigt à tour de rôle : Rognac ? Vitrolles ? Gignac ? Bonnes réponses ! Pour Velaux comme pour Saint Victoret, c'est un peu plus difficile, et on oublierait presque celle qui nous concerne le plus : Les Pennes-Mirabeau.

Puis Emilie explique tout ce qu'il faut savoir, comment on lit un plan, les horaires, les cartes. Soufiane rappelle qu'il faut bien se tenir dans le bus comme aux arrêts. Un peu plus tard dans l'après-midi, les enfants montent dans un des Bus de l'Etang, qui leur fait faire le trajet jusqu'au collège Jacques Monod où ils seront dans quelques mois. Cela permet aux enfants de poser les bonnes questions : “Comment c'est possible qu'à l'arrêt il y ait marqué prochain bus dans deux minutes ?”, demande Jonathan. Soufiane explique simplement comment le positionnement par GPS du véhicule permet d'envoyer les informations en temps réel aux arrêts. Emilie explique



quant à elle que tous les véhicules de l'entreprise sont équipés pour accueillir les personnes handicapées. Une plateforme peut sortir à la demande de la porte centrale et réaliser une rampe d'accès pour les

fauteuils. Quand les enfants reviennent à l'école de La Gavotte, chacun se sent prêt à tout expliquer à ses parents. Oui, cela s'apprend de prendre le bus ! ■



Environnement

Coupe “éclaircie” pour Les Barnouins

Pays d'Aix et l'Association pour le Développement et la Recherche en Education Permanente (ADREP), avec l'aide des missions locales et de la municipalité, ce chantier devrait s'étaler sur 4 mois. “Il s'agit

d'éclaircir sélectivement certains secteurs jugés trop denses, explique Martine Monti, adjointe au maire déléguée à l'environnement, mais aussi d'enlever les arbres morts, d'élaguer une partie des têtes d'arbres, bref d'embellir encore le parc des Barnouins, tout en le sécurisant davantage contre les incendies.”

Le parc, on peut le constater, n'est pas fermé pour autant. “Seules les zones de

travail sont balisées, c'est nécessaire pour la sécurité des coureurs et des promeneurs”, signale Philippe Rocci, responsable du service environnement de la commune. La dizaine d'ouvriers qui intervient dans le parc est composée essentiellement de personnes qui étaient en situation de chômage de longue durée, ou à la recherche d'un tout premier emploi, selon le principe des chantiers d'insertion que la ville a déjà accueillis. Pierre, leur chef d'équipe, témoigne : “J'ai moi-même commencé par un chantier d'insertion, et je peux dire que cette activité salariée permet d'acquérir une première expérience, qui peut réellement mettre le pied à l'étrier.” ■

Si la commune veut demeurer “le poumon vert de la région”, elle se doit d'accorder un maximum de soins à son propre poumon vert, le magnifique parc des Barnouins. Les coureurs et les promeneurs ont déjà remarqué en certains endroits des coupes de bois. En effet, un grand chantier d'insertion a commencé il y a quelques semaines. Organisé par la Communauté du

Personnes handicapées Objectif intégration

Mental, moteur, auditif, visuel, les handicaps sont divers, mais les difficultés d'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité sont identiques. C'est pourquoi la ville des Pennes-Mirabeau vient de signer une charte avec des associations représentatives afin de faciliter cette intégration. Explications.

Mobilité, transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, enfance-éducation, culture, sports..., il n'y a pas un domaine de la vie quotidienne où les choses sont faciles pour les personnes handicapées. "Aux Pennes, cette impression est même renforcée en raison de la topographie éclatée de notre commune, composée de nombreux lotissements souvent éloignés du centre et peu accessibles pour les handicapés", indique Marie-José Klein, présidente de l'association NRH (Nouveau regard sur le handicap). Un organisme qui est d'ailleurs à la base de la récente charte "Commune-Handicap", signée le 24 janvier dernier par Michel Amiel et quatre associations (NRH, Association française contre les myopathies, Rétina France et TPMR Rebecca France). "Cette charte marque un tournant car il s'agit d'un document cadre qui propose à la Mairie des Pennes-Mirabeau de manifester, au-delà de ses obligations réglementaires, un engagement à donner à la personne handicapée sa place dans la cité, à travers des mesures concrètes", note Eliane Garnier, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap et cheville ouvrière de cette charte avec Marie-José Klein. Pour Auguste de Luca, délégué départemental de l'AFM (Association française contre les myopathies), "cette charte est une nouvelle preuve de la volonté affirmée de la municipalité de promouvoir l'intégration des personnes handicapées. Je pense ici à de récentes actions, comme la création de nombreuses places de parking, des interventions dans les écoles ou encore le soutien apporté lors du Téléthon".



Témoignage

Eliane Garnier, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap

"Je suis ravie de la signature de cette charte qui existe aussi grâce à la sensibilité du maire vis-à-vis du handicap. Il est certain qu'un document écrit de ce type a toujours plus de portée que des paroles ! Je suis très optimiste car si notre commune était, par le passé, en retard en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées, nous sommes désormais très présents sur ce thème. Un exemple ? 5% du budget de la voirie sera systématiquement alloué aux questions liées au handicap. Oui, cette charte est une chance pour les personnes handicapées évidemment, mais aussi pour les valides car elle peut servir à une cause noble et essentielle : le vivre ensemble !". ■

capées, dans ce magazine, mais aussi par de l'affichage, des réunions... Dans les domaines essentiels de la mobilité et des transports, cette charte indique qu'il est question d'aménager l'espace public communal afin d'assurer la libre circulation des personnes en toute sécurité (cheminements, éclairages, feux sonores...). Quant aux transports en commun, au-delà de l'incitation des autorités organisatrices de transport à développer leur accessibilité par la mise en place d'un matériel adapté, la commune s'engage à aménager la voie publique pour faciliter l'accès aux véhicules, en particulier sur l'avenue Victor Hugo.

Cependant, pour permettre une véritable intégration dans la vie et dans la ville, il faut aussi une meilleure accessibilité des

Dans tous les domaines

Cette charte est très précise en termes d'engagements. Ainsi, en matière de communication par exemple, la commune s'engage à assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes handi-



lieux publics ; la charte le rappelle. “La loi de 2005 impose aux établissements recevant du public de se mettre aux normes d’ici 2015. Les responsables ont donc du temps devant eux et nous sommes là pour les conseiller, les accompagner”, indique Auguste de Luca, également membre de la Commission municipale d’accessibilité. Eliane Garnier abonde dans son sens : “Les progrès passent par l’explication. Les commerçants ne doivent pas hésiter à se renseigner”. La charte aborde aussi les questions primordiales du logement et de l’emploi. Pour le premier point, ce qui se passe actuellement sur la zone de Pallières où deux logements vont être réservés à des personnes handicapées montre la volonté d’intégration et doit devenir un exemple à

suivre. En ce qui concerne l’emploi, le chemin à parcourir est encore long et les efforts sont aussi à faire du côté des valides. “Je crois qu’il faut sensibiliser le public valide, travailler sur l’image de l’handicapé pour que chacun apprenne à travailler avec l’autre”, estime Eliane Garnier. Les sports, la culture doivent également s’ouvrir encore plus aux personnes handicapées. La charte ne l’oublie pas. La Ville travaille par exemple avec les Archers pennois. De plus, une exposition sur Cézanne, organisée récemment à la Capelane, avec la possibilité de toucher les tableaux, a permis d’attirer un public non-voyant et incite à renouveler ce type d’expérience. Reste que cette intégration des personnes

handicapées dans la vie de la cité ne se fera pas sans une certaine démystification du handicap. C’est pourquoi la charte s’achève sur un autre point majeur : la sensibilisation du personnel communal (personnels de crèches, écoles, accueil du public...) aux différents types de handicap. Bref, le chantier est immense. L’ambition également. Et l’optimisme est de rigueur. “Nous savons que tout ne se fera pas en un jour, mais l’essentiel est là : la volonté !”, conclut Marie-José Klein. ■



Marie-Jo Klein
La force du courage



Marie-José Klein ne voit pas... et ça ne se voit pas ! Atteinte de cécité, la présidente de NRH (Nouveau Regard sur le Handicap) est en

effet pleine d’énergie, d’initiatives. Il faut, d’ailleurs, la voir devant son clavier d’ordinateur tapant ses courriers à une vitesse phénoménale ou alors se déplacer dans son appartement telle une personne valide. Comme si elle possédait un sixième sens. Pour elle, tout ça est naturel. De toute façon, elle n’a ni le temps, ni l’envie de s’arrêter sur son cas personnel. Marie-Jo Klein se bat pour tous les handicapés, surtout ceux qui sont isolés. “Je compte beaucoup sur cette charte pour que certaines personnes

handicapées prennent confiance en elles”, dit-elle. Elle sait que le chemin sera long et qu’il vaut peut-être mieux le déblayer dès le départ. Aussi, son association intervient régulièrement dans des établissements scolaires, notamment auprès de classes de CM1 et CM2, afin de sensibiliser les enfants aux difficultés de la vie quotidienne des handicapés, dédramatiser l’approche de ces personnes et finalement développer un esprit de tolérance envers la différence. “A cet âge-là, les enfants sont très réceptifs et ces rencontres sont très riches. Il nous faut donc sans cesse les multiplier pour que les adultes de demain soient plus tolérants envers le handicap”. ■

La ville amie des enfants !

Depuis le 10 février dernier, les Pennes-Mirabeau sont officiellement "Ville amie des enfants". Une distinction, décernée par l'UNICEF, qui récompense le travail mené par la commune en direction des enfants et des jeunes et qui l'incite à continuer encore et toujours dans cette voie.

Les Pennois peuvent être fiers ! Leur commune fait désormais partie du cercle des 100 "Villes amies des enfants" (quatre seulement dans les Bouches-du-Rhône et douze en PACA) désignées par l'UNICEF. Une



Signature de la charte

distinction qui n'a rien à voir avec un label – même si elle peut être indiquée par un panneau à l'entrée de la ville – mais plutôt avec un engagement. Car en devenant "Ville amie des enfants", la commune s'engage à rendre la ville toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à promouvoir leur éducation au civisme et leur insertion dans la vie de la cité par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés.

Par ailleurs, les "Villes amies des enfants" doivent développer un esprit de solidarité internationale, promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant et, enfin, organiser annuellement, en partenariat avec l'UNICEF, une grande manifestation le 20 novembre, date de la Journée nationale des droits de l'enfant. "Tous ces engagements à tenir montrent que devenir "Ville amie des enfants" n'est pas une chose simple. Et c'est normal car cet engagement des communes est, pour nous, essentiel afin d'approcher notre ambition suprême : faire construire un monde meilleur par et pour les enfants", explique Chantal Besombes, présidente du Comité départemental des Bouches-du-Rhône.

Etre à la hauteur

Et si Les Pennes-Mirabeau sont devenus, depuis le 10 février, "Ville amie des enfants", cela ne doit rien au hasard.



Recueillement à Auschwitz



Centre aéré Saint-Georges

L'enfance a toujours été au cœur des préoccupations de la commune ; les actions menées depuis longtemps entraînent déjà dans le cadre de certains engagements. "Quand nous avons rédigé notre dossier de candidature en juin 2005, nous savions que nous menions des initiatives intéressantes", note Bernadette Nonancourt du Service Petite enfance. De la sorte, certaines ont été mises en avant comme le Conseil d'enfants qui, en école primaire, permet aux écoliers pennois d'être acteurs de la vie de leur établissement. La création d'un journal rédigé par les jeunes, gage de la liberté d'expression, a été aussi un des éléments forts de la candidature pennoise tout comme le vote des enfants et des jeunes pour le Prix de lecture. Mais, on aurait pu tout aussi bien remonter plus loin : en 2004 par exemple

quand de jeunes Pennois du Centre social se rendirent au Bénin pour une mission humanitaire.

Autant d'exemples parmi tant d'autres qui montrent que l'attribution du titre de "Ville amie des enfants" n'est pas usurpée. Françoise Baretta, animatrice de l'Antenne UNICEF des Pennes-Mirabeau, confirme : "Depuis trois ans, les interventions de membres de l'UNICEF dans les écoles primaires de la commune se multiplient et sont appréciées. De même, nous avons organisé une exposition au Collège Sainte-Elisabeth sur les enfants soldats. Enfin, notre organisme a participé au Salon du livre, tenu un stand lors du Forum des associations en septembre dernier ainsi qu'une permanence au Syndicat d'Initiative pendant les fêtes de fin d'année".

Reste que l'engagement "Ville amie des enfants" est renouvelable chaque année... mais on voit mal les Pennes-Mirabeau ne pas tenir ses promesses. "Je suis confiante. Il y a un vrai travail d'équipe entre l'UNICEF et la ville et notre objectif est commun : multiplier les initiatives en direction des enfants pour qu'ils deviennent des citoyens du monde". Avec une si grande ambition, il n'y a jamais de temps à perdre et la ville réfléchit déjà à la journée du 20 novembre pour qu'elle soit une réussite totale. Rendez-vous est pris. ■

Pratique

UNICEF France, Comité des Bouches-du-Rhône :

25 rue de la République, 13002 Marseille,
tel : 04 91 90 47 73 / 06 62 56 99 76,
e-mail : unicef.marseille@unicef.fr

Antenne des Pennes-Mirabeau :

tel : 06 81 53 87 31

Sites web :

www.unicef.fr

www.villeamiedesenfants.fr ■

Tir à l'arc

Les carquois largement ouverts

Les Archers pennois ont fait le choix d'ouvrir leurs activités au plus grand nombre, sans exclusive. Les archers handicapés partagent avec les valides la même passion sportive

➤ Chaque mercredi après-midi, dès que le soleil réchauffe le pas de tir, les jeunes Archers Pennois préparent arc, flèches, installent les blasons et sont fin prêts pour l'entraînement. Pour garantir la sécurité des nouvelles maisons voisines, les services techniques municipaux ont ins-

tallé de grands panneaux de bois sur le côté du pas de tir. Les moniteurs veillent à la sécurité de chaque volée de flèches. Jean-Louis Esposito, le président, va s'occuper notamment d'Alexandre Schoegel, 6 ans, sur fauteuil, un petit garçon plein de fougue et de vie et dont les progrès sont évidents. "Tu vois, Alexandre, constate Jean-Louis, tu as réussi un tir régulier, les trois flèches sont regroupées sur le blason, il faut maintenant que tu vises légèrement plus bas." Et le petit garçon sourit, alors que ses copains l'applaudissent et l'encouragent. Christine, sa maman, semble convaincue : "Il a essayé plusieurs sports, aussi bien la voile, la natation que le trapèze volant. Alexandre a craqué pour le tir à l'arc et nous avons eu tout de suite un excellent accueil de la part des membres du club. Une bonne ambiance, le plein

air, un sport très sain, que demander de plus ?" Jean-Louis Esposito est formel : "Ce n'est pas une nouvelle orientation, car le club est depuis ses débuts tourné vers tous les publics. Nous accueillons tout type de handicap, physique ou mental, concernant des enfants ou des adultes. Quand c'est quelque chose de nouveau pour le club, je ne refuse pas a priori, on prend la peine d'essayer, et c'est tout." Des aménagements vont encore être programmés dans les semaines à venir, ils concernent une rampe d'accès pour améliorer le passage des fauteuils depuis le portail. Le dimanche 9 avril, les Archers pennois organisent sur le complexe Jean Roure, une épreuve de tir fédéral et de tir FITA sélectifs pour les championnats de France.

Renseignements : 04 42 02 99 16 ou 06 66 35 24 90. ■



Pentathlon

Les jeunes en compétition

➤ Christiane Burger, présidente du Pentathlon pennois organise les 11 et 12 mars une compétition inter régionale en catégorie jeunes. Le samedi 11 mars, seule la salle d'escrime du quartier Monaco sera utilisée dès 16 heures. Le dimanche 12 mars, les lieux utilisés seront la salle d'escrime toute la journée, mais également la piscine intercommunale pennoise de 9h à 10h30, et la piste de course du complexe Jean Roure, de 14h à 15h30.

Renseignements : 04 42 02 53 08. ■



Tambourin

Le succès sur un plateau



Le 19 février dernier, l'équipe mixte du Tambourin club a remporté le Plateau jeunes organisé au gymnase Jean Roure. "Comme l'équipe avait déjà remporté les autres plateaux extérieurs, déclare Philippe Gouneaud, le président, elle est reconnue de facto la meilleure de France". Sachant que les équipes féminines et masculines adultes sont déjà championnes de Provence, l'avenir s'annonce radieux pour le Tambourin club pennois.

Renseignements 06 64 03 32 22

Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Le mois dernier, nous avons eu la surprise de lire dans l'encart réservé à la Droite Nationale, autrement dit l'ancien Front National ou Mouvement National Républicain qui n'ose plus afficher son nom (sans doute pour se rendre plus acceptable) que le Programme Local de L'habitat avait été adopté par la majorité de gauche de notre Conseil municipal. Nous pensons que le représentant de ce parti d'extrême droite a eu un moment d'égarement au moment où il a écrit son texte. En effet, nous tenons à lui rappeler que ce Programme Local qui défend les valeurs traditionnelles de l'urbanisme aux Pennes-Mirabeau, à savoir le respect de nos espaces naturels et des constructions nouvelles destinées en priorité aux habitants de notre commune, a oublié que l'ensemble du Conseil municipal, y compris lui même, avait approuvé ce projet qui a été adopté à l'unanimité. Un trou de mémoire donc ? C'est d'autant plus étonnant cependant que dans le même article, le représentant de la Droite Nationale nous explique qu'il suivra "avec attention ce dossier" selon ses dires "explosif". Peut-être que cet oubli veut-il dire que justement ce dossier n'est pas si explosif que cela ? En tout cas, la majorité municipale, elle, continue de travailler avec une véritable "attention" aux problèmes quotidiens des Pennois. Nous conseillons à tous les Conseillers municipaux de se concentrer sur cette tâche plutôt que d'essayer de provoquer la peur pour en tirer un bénéfice électoral.

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

L'achat, par la commune, du terrain d'E.D.F dans le quartier des Cadeneaux est une décision que nous avons approuvée car ce lieu revêt un grand intérêt pour notre collectivité. La décision d'y installer la future mairie ne nous paraît pas être le choix le plus judicieux, même si le caractère prioritaire de cette construction est évident : les employés municipaux installés tant bien que mal dans le bâtiment actuel ne diront pas le contraire. Mais il nous semble que, pour des questions de gestion et d'économie, tous les services municipaux devraient être rassemblés sur un seul et même lieu, seules quatre antennes municipales décentralisées assurant un lien de proximité. Or regrouper les services administratifs et techniques sur un espace unique demande une superficie que ne possède pas le "terrain EDF". De plus la proximité de nombreuses habitations n'est pas très compatible avec la circulation de véhicules municipaux générateurs de nuisances.

L'idée que nous soutenons depuis des années de la réalisation de cet ensemble municipal sur le terrain de l'ancienne carrière de l'assassin peut donc sembler plus que jamais d'actualité.

Le terrain acquis aux Cadeneaux pourrait alors être réservé à la future médiathèque. En effet le bâtiment abritant actuellement celle-ci n'offrant plus le gage d'une sécurité suffisante, son déménagement prévu dans des locaux vétustes et totalement inappropriés présenterait le double désavantage d'être provisoire et coûteux, plusieurs centaines de milliers d'euros étant envisagés pour la réalisation de cette solution non durable. Nous sommes convaincus qu'une réflexion plus poussée nous engagerait sur la voie de cette sage décision.

Groupe Pennes Avenir

UMP

Les internautes qui visitent mon site internet personnel peuvent consulter la page "économie locale". Les informations générales qui sont à la disposition des chefs d'entreprises, commerçants, artisans et professions libérales me sont fournies par l'UPE 13 (Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône). Prenons un exemple intéressant : "Plan de Campagne : le protocole toujours d'actualité : Le Conseil d'État a confirmé certes la nullité des arrêtés de dérogations délivrés de 1995 à 1997, mais il s'agit là du passé. Les acteurs économiques s'intéressent aujourd'hui d'avantage à l'avenir de Plan de Campagne. Le protocole signé le 23 janvier 2002 par les partenaires sociaux continue de s'appliquer jusqu'à la fin de l'année concernant les modalités d'ouverture et de compensations salariales. Des études étaient prévues dans le cadre de ce protocole pour évaluer les impacts d'une éventuelle fermeture de Plan de Campagne le dimanche. Ces études sont en cours et les résultats seront diffusés courant mars". Les opposants à l'ouverture des magasins de Plan de Campagne le dimanche sont-ils vraiment conscients du mal qu'ils causent à notre économie locale et à notre commune ? Je ne le pense pas tellement ils sont aveuglés par leur idéologie et la démagogie qui les caractérise. Un article dans La Provence du 01/02/06 indique que la fermeture des magasins le dimanche "met en péril pas moins de 600 emplois". Cette fermeture impliquerait aussi l'augmentation importante de nos impôts locaux.

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable: 06.11.58.22.20
email : michel-maignan@wanadoo.fr - Tel Bureau : 04.91.09.01.77
site internet : www.maignan.info

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Malgré le rideau de fumée des statistiques officielles sur l'augmentation de la population vivant en France, l'évidence reste que si la natalité semble augmenter, cette augmentation n'est pas vraiment due à la population française qui, elle, vieillit. Selon l'INSEE, 9% de la population métropolitaine n'est pas originaire de l'Union européenne et contribue pour 16% aux naissances... Quant au reste, il est en partie imputable aux conséquences "mécaniques" du baby boom d'après-guerre. C'est dire ! La responsabilité des politiques consiste donc à recréer les conditions favorables à la relance de la natalité qui conditionne l'avenir même de notre pays et la solidarité future entre générations. En attendant que l'État fasse son travail en ce domaine, la municipalité des Pennes-Mirabeau peut commencer à montrer l'exemple par une politique familiale volontariste. En favorisant l'accès des familles aux services publics, en augmentant le nombre de places disponibles en crèches et halte-garderies, en accordant aux familles nombreuses des tarifs préférentiels véritablement attractifs pour les activités culturelles et sportives que propose la commune, et pourquoi pas en accordant aux foyers pennois des avantages financiers à étudier à l'occasion de toute nouvelle naissance.

En effet, trop souvent, des obstacles financiers freinent le désir d'enfant exprimé par les jeunes couples dans les enquêtes d'opinion : l'honneur de la collectivité doit donc être de tout faire pour favoriser les conditions d'accueil de la vie, qui seront aussi celles qui contribueront à la jeunesse et au dynamisme futur de notre ville.

Parlons-en ensemble ! Votre Conseiller municipal, 04 91 51 35 46.
courriel : j.r.barielle@wanadoo.fr

Lyonel Joubaux

► Carnaval -----

18 mars : la "poubelle" pour aller danser !



➤ Au départ, certains n'y ont pas cru quand on leur a annoncé le thème du carnaval 2006 : le tri sélectif et le recyclage. Et puis, en y réfléchissant, chacun a compris que c'était un sujet original et à la fois bien dans l'air du temps pour une ville qui est passée en novembre dernier au tri sélectif. Dans les centres aérés, c'est l'euphorie. "Avec des journaux, je vais me faire une belle robe, dit une petite Annabelle." Sa copine, elle, a estimé qu'avec 14 bouteilles en plastique artistiquement attachées, elle ferait une ravissante jupe ! Finalement, petits et grands sont prêts à faire la fête sur ce thème écologique ce 18

mars. Certaines des écoles primaires participent, de même que les Contrats Educatifs Locaux, et les Centres Aérés. Rendez-vous est donné à 14h30, sur le parking Tino Rossi, pour le public qui aura pris soin de garer sa voiture en face sur le parking square 1962. Une maquilleuse professionnelle sera à la disposition des amateurs de belles et folles couleurs. Sous l'impulsion de l'école municipale de musique, le défilé devrait se former et prendre son élan dès 15h15 à partir du vieux village et s'achever sous un déluge de confettis vers 16h15. Si le temps le permet, le Caramentran sera brûlé en place publique vers 16h30, avant un grand spectacle interactif, du nom de Récupération, animé par la Compagnie Agogo. Vers 17h15 les enfants se verront orientés vers un grand bal. C'est ce jour là qu'il faut venir déguisés avec toutes sortes d'objets de récupération. Un carnaval pas comme les autres, mais pour les Pennois, bien dans l'air du temps. Renseignements à l'Ecole municipale de musique au 04 42 02 68 40. ■

► Pop-Rock -----

La petite salle aux bonnes vibrations

➤ "Le terme de salle des musiques actuelles n'est pas usurpé, annonce Patrice Manfredi, responsable du Jas'Rod. On peut y entendre autant violons et violoncelles que batteries et guitares. Sans compter la recherche musicale assistée par ordinateur." Patrice gère la programmation de la salle, les

Tempo fera la part belle aux musiques actuelles et aux chorales. 24 mars : l'école municipale de musique investit le Jas Rod pour une grande soirée jazz. Le 27, les élèves de l'école municipale de musique nous entraînent dès 18h30 pour une ballade de musiques actuelles. Et le 31 mars, c'est au tour du



show-cases, le studio d'enregistrement. "Il se passe toujours quelque chose dans cette salle, et il y en a vraiment pour tous les goûts, affirme le responsable." Qu'on en juge ! Le mois de mars s'annonce assez fertile en événements : tout commence le 4 par une grande soirée de La Porte des étoiles : théâtre, danse et chants, suivront le rythme trépidant de la bouillonnante Evelyne Farci. Le 11 mars, le concert

Centre de Développement Culturel de programmer un spectacle cabaret sur l'histoire du Brésil au delà des clichés. Un piano et 4 comédiens chanteurs feront vibrer petits et grands dès l'âge de 12 ans. Si en mars le Jas Rod brille de mille notes éclectiques, ce n'est pas fini, car le tremplin rock Emergenza pointe son nez à la mi-avril. Jas Rod, av. Paul Brutus, Les Cadeneaux, tel : 06 10 12 07 87. ■

Syndicat d'Initiative

• SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE



Invité d'honneur peinture : Claude Blanc Brude

Espace Tino Rossi. Du 26 mars au 1er avril de 14h30 à 18h30. Venez admirer près de 200 oeuvres, peintures et sculptures. Outre

les participants au concours de peinture, seront présents des artistes de prestige régional, national, voire international pour certains d'entre eux.

Invité d'honneur sculpture : Raymond Poulet



Parrain du salon : Fauchère

Renseignements :
35 bis, avenue Victor Hugo
Tel : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66
Site web : syndicatdinitiative.cjb.net
Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr

LES P'TITES PLANCHES

SAISON 05-06

JANVIER FEVRIER MARS 06

Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles

JEUNES PUBLICS, TOUS PUBLICS

Centre de Développement Culturel
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles
Chemin de La Capelane
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tel : 04 42 46 62 70
Fax : 04 42 46 62 71
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr



QUEL PETIT VÉLO À GUIDON CHROMÉ AU FOND DE LA COUR ?

Production universitaire - Création

Avec les étudiants du DEUST théâtre
de l'université de Provence.



● VENDREDI 17 MARS À 20H45

La Capelane - Les Pennes-Mirabeau

Théâtre

Tout public

Entrée Libre sur réservation uniquement

PEZZETINO

Cie Lunasol - Création

Une jeune fille entreprend une recherche sur
son histoire, son identité. Au cours de ce
voyage un petit bout de quelque chose,
Pezzettino, l'accompagne. Il se découvre l'un
l'autre... Mais Pezzettino n'est pas un bout de
quelque chose, c'est un être tout entier !

● MERCREDI 22 MARS À 10H ET 16H
La Capelane - Les Pennes-Mirabeau
Théâtre sonore, d'objets et d'ombres
Jeune public à partir de 18 mois
Tarif B : Adulte 8 €/Cart'Opèn 6 €
Enfant 5 €/Cart'Opèn 3 €



BAR BRAZIL

Cie Tableau de service

Un piano, quatre comédiens-chanteurs, des
objets, es marionnettes, un espace zoomé,
une chronologie éclatée... Un spectacle cabaret
drôlement sérieux qui utilise des clichés pour
nous raconter un Brésil au-delà des clichés.

● VENDREDI 31 MARS À 20H45

Salle Jas'Rod - Les Pennes-mirabeau

Spectacle cabaret

Tout public à partir de 12 ans

Entrée libre sur réservation uniquement

DES PETITS CAILLOUX AUX ÉTOILES

Cie Théâtre mosaïque - Création

Elles ont le même âge et presque le même nom mais ne sont pas du même monde. Lili joue
avec des jouets tout neufs qu'on lui offre alors que Leïla joue à récupérer ou à transformer
des jouets jetés. C'est pour les beaux yeux rafistolés d'une poupée qu'elles vont se rencontrer,
se mettre à bidouiller ensemble et faire l'apprentissage de la différence.

● MERCREDI 05 AVRIL À 10H ET 15H
La Capelane - Les Pennes-mirabeau
Théâtre-marionnettes
Jeune public de 4 à 8 ans
Tarif B : Adulte 8 €/adhérent 6 €
Enfant 5 €/adhérent 3 €



CARNIVAL



18 mars
2006

Esplanade
Tino Rossi
A partir de 14h30